inddigo

CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parc naturel régional de la Brenne

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE CONSULTATION DES HABITANTS

2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE **2**

PREAMBULE **3**

1.1 CONDITIONS DE DIFFUSION ET RETOURS 4

1.2 QUESTIONNAIRE 5

1.3 MODALITES D'ANALYSE ET REPRESENTATIVITE 8

1.4 CARACTERISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON 8

1. THEME 1 – VOTRE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE **10**

2.1 POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ DE CONNAISSANCES : 10

2.2 SELON VOUS, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE C'EST AVANT TOUT : 11

2. THEME 2 – VOTRE AVIS SUR LE TERRITOIRE ET LES PRIORITES D'AVENIR **12**

2.1.1 Economie et emploi *12*

2.1.2 Environnement, ressources naturelles et paysages *13*

2.1.3 Urbanisme et habitat *14*

2.1.4 Vie associative, culture et loisirs *15*

2.1.5 Mobilité et numérique *15*

2.1.6 Services et équipements *16*

2.1.7 Gouvernance *16*

3. THEME 3 – LES ACTIONS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE **18**

3.1.1 Economie et emploi *18*

3.1.2 Tourisme ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

3.1.3 Environnement et cadre de vie *19*

3.1.4 Services et cohésion *21*

4. LES AUTRES PROPOSITIONS OU REMARQUES **23**

CONCLUSION **24**

PREAMBULE

*Cette enquête a été réalisée auprès des **habitants** du périmètre d'étude du Parc naturel régional (PNR) de la Brenne, dans le cadre des études préalables à la révision de sa Charte.*

*La consultation des habitants est un élément de la **démarche participative** mise en œuvre pour la réalisation de ce projet. Elle permet d'**informer** les habitants sur le projet initié mais surtout de recueillir leurs **perceptions** et **degré de satisfaction** quant à la situation de leur territoire, les actions du Parc ainsi que les **priorités** pour l'avenir.*

*Il s'agit ainsi d'obtenir des **avis représentatifs** des habitants du territoire, et non des seuls acteurs traditionnellement mobilisés dans le cadre de démarches partenariales.*

Carte du périmètre de révision de la Charte du Parc naturel régional de la Brenne

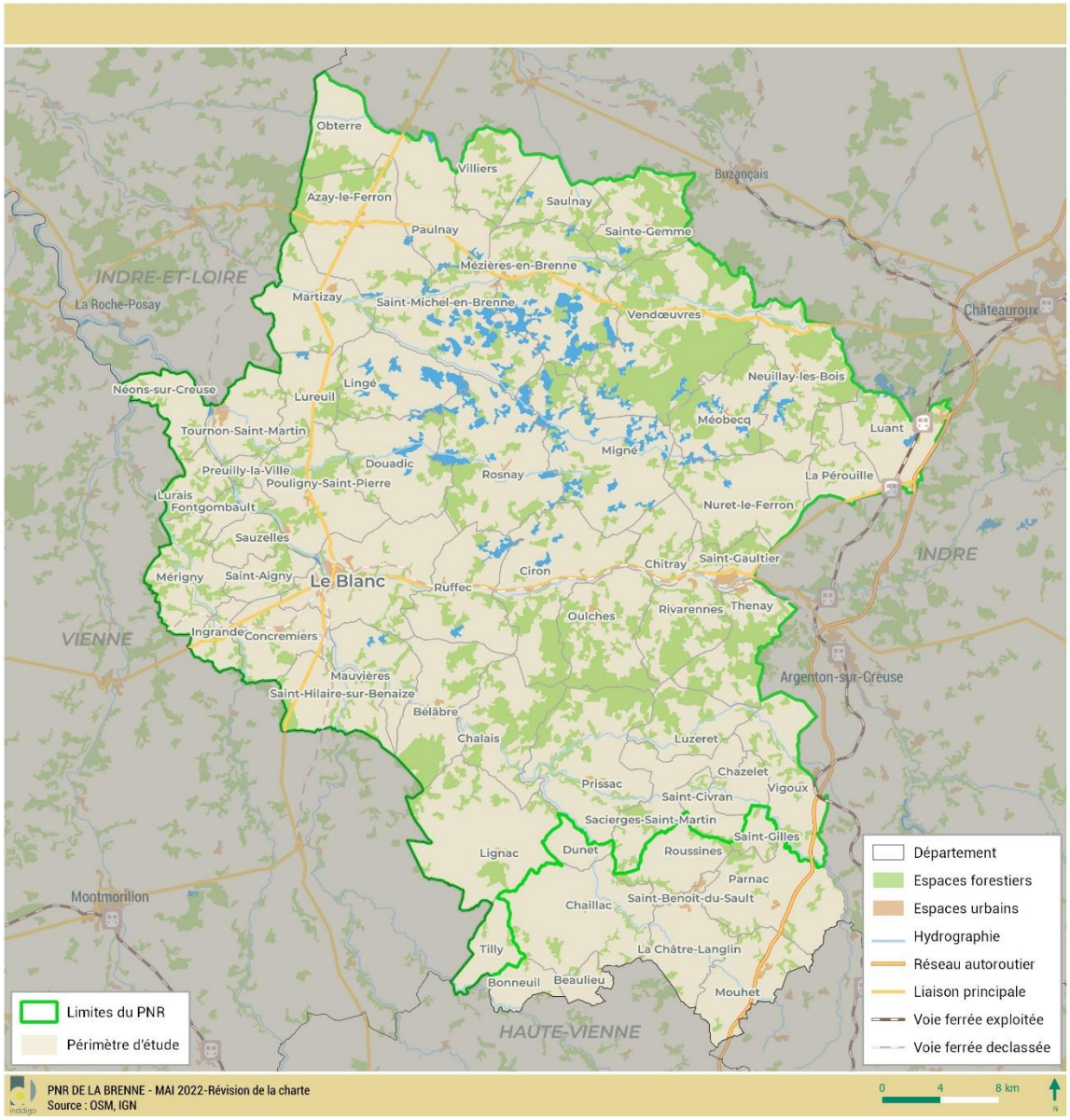

MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE

1.1 CONDITIONS DE DIFFUSION ET RETOURS

L'enquête a été diffusée **uniquement en ligne**, à l'aide de l'outil Sphinx. Elle a été relayée notamment par :

- Le Parc sur son site internet et ses réseaux de communication ;
- Les communes et Communautés de communes notamment sur leur site internet, les réseaux sociaux ;
- La diffusion en face-à-face à l'occasion d'évènements organisés sur le territoire.

Celui-ci comportait **124 variables** dont des espaces de remarques libres, réparties en **4 thèmes principaux :**

- Connaissance du territoire du Parc naturel régional de la Brenne ;
- Avis sur le territoire et les priorités d'avenir ;
- Les actions du Parc ;
- Mieux vous connaître.

L'analyse a porté sur un échantillon de **567 réponses**. Le taux de remplissage global s'élève à près de **89 %**.

1.2 QUESTIONNAIRE

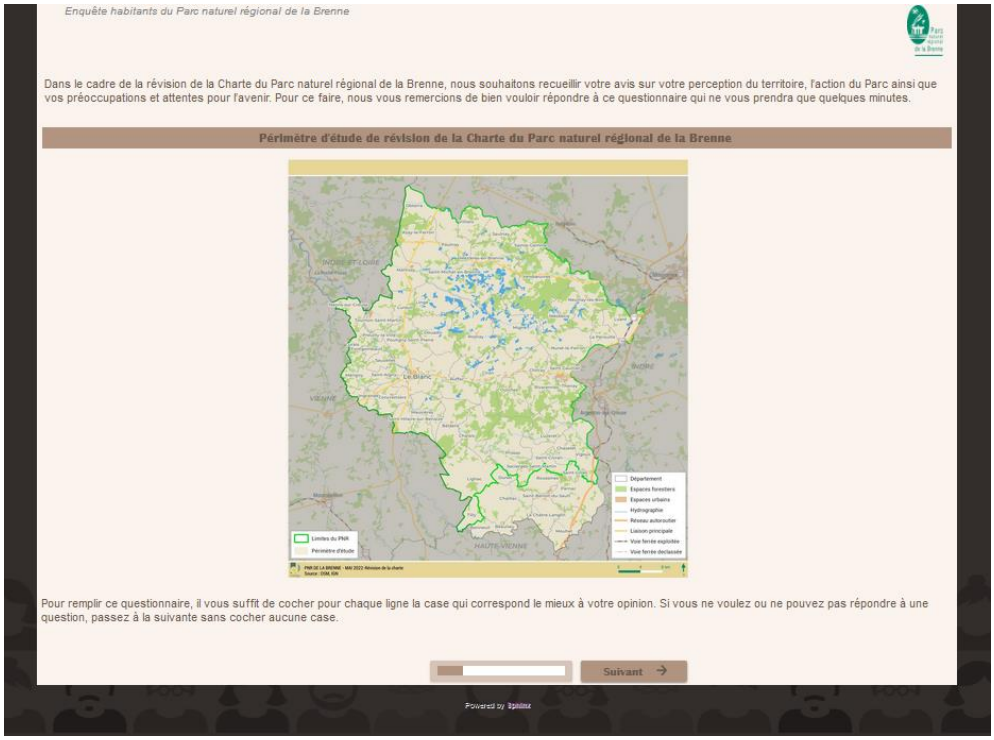

Enquête habitants du Parc naturel régional de la Brenne

Dans le cadre de la révision de la Charte du Parc naturel régional de la Brenne, nous souhaitons recueillir votre avis sur votre perception du territoire, l'action du Parc ainsi que vos préoccupations et attentes pour l'avenir. Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire qui ne vous prendra que quelques minutes.

Périmètre d'étude de révision de la Charte du Parc naturel régional de la Brenne

Pour remplir ce questionnaire, il vous suffit de cocher pour chaque ligne la case qui correspond le mieux à votre opinion. Si vous ne voulez ou ne pouvez pas répondre à une question, passez à la suivante sans cocher aucune case.

Suivant →

Powered by Sphinx

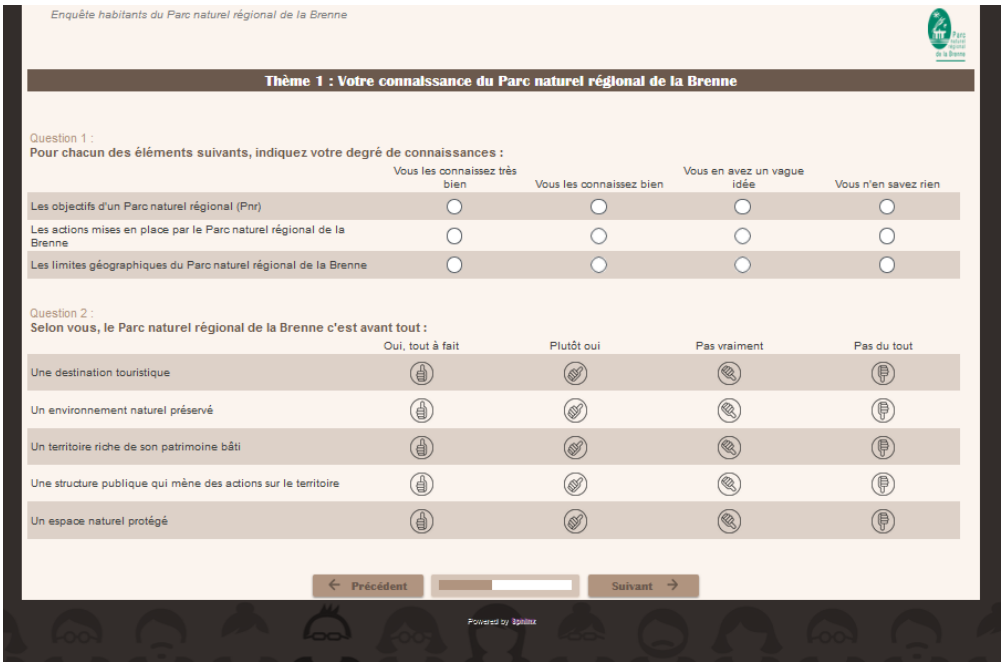

Enquête habitants du Parc naturel régional de la Brenne

Thème 1 : Votre connaissance du Parc naturel régional de la Brenne

Question 1 :
Pour chacun des éléments suivants, indiquez votre degré de connaissances :

	Vous les connaissez très bien	Vous les connaissez bien	Vous en avez un vague idée	Vous n'en savez rien
Les objectifs d'un Parc naturel régional (Pnr)	○	○	○	○
Les actions mises en place par le Parc naturel régional de la Brenne	○	○	○	○
Les limites géographiques du Parc naturel régional de la Brenne	○	○	○	○

Question 2 :
Selon vous, le Parc naturel régional de la Brenne c'est avant tout :

	Oui, tout à fait	Plutôt oui	Pas vraiment	Pas du tout
Une destination touristique				
Un environnement naturel préservé				
Un territoire riche de son patrimoine bâti				
Une structure publique qui mène des actions sur le territoire				
Un espace naturel protégé				

← Précédent Suivant →

Powered by Sphinx

Enquête habitants du Parc naturel régional de la Brenne

Thème 2 : Votre avis sur le territoire et les priorités d'avenir

(Cette partie concerne le territoire de la Brenne, une partie traitant spécifiquement l'action du Parc viendra juste après.)

	Question 3 : Concernant le territoire du Parc de la Brenne aujourd'hui, quel est votre niveau de satisfaction sur les sujets suivants ?				Question 3 bis : Concernant l'avenir de votre territoire, quel degré de priorité accordez-vous aux aspects suivants ?			
	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	Tout à fait prioritaire	Important mais moins prioritaire	Secondaire	Pas du tout prioritaire
La richesse de la faune et de la flore								
La qualité des paysages (étangs, prairies, bocage, bois, rivières)								
La valorisation et la préservation des patrimoines bâti, culturel immatériel et archéologique								
La valorisation et la protection du patrimoine naturel								
La valorisation et la protection du patrimoine paysager								
L'éducation et la sensibilisation à l'environnement								
La maîtrise des nuisances (sonores, pollution lumineuse...)								
La gestion des déchets								
La richesse de la vie culturelle								
La dynamique de la vie associative								
La diversité des activités sportives								
L'offre de loisirs								
L'augmentation de la fréquentation touristique								
La facilité à se déplacer en modes alternatifs à la voiture individuelle (transports en communs, vélo, marche, covoiturage)								
L'accès au numérique								
L'offre en logements								
L'évolution de l'urbanisation (artificialisation des terres)								
La qualité des services et des équipements publics								
La qualité de l'offre de santé								
L'offre d'emplois sur le territoire								
La qualité des produits locaux								
L'offre des produits locaux								
Le développement de l'offre de productions bio								
Les informations délivrées par les collectivités sur les projets menés								
La participation des citoyens aux projets des collectivités								
La qualité de la vie sur le territoire								

← Précédent Suivant →

Enquête habitants du Parc naturel régional de la Brenne

Thème 3 : Les actions du Parc

(Cette partie concerne l'action du Parc au cours de la dernière Charte, de 2010 à aujourd'hui)

	Question 4 : Concernant l'action du Parc sur les sujets suivants, quel est votre niveau de satisfaction ?				Question 4 bis : Concernant l'avenir de l'action du Parc sur le territoire, quel degré de priorité accorderez-vous aux aspects suivants ?			
	Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	Tout à fait prioritaire	Important mais moins prioritaire	Secondaire	Pas du tout prioritaire
La préservation des espaces naturels remarquables (étangs, mares, prairies, bocage...)								
La préservation des espèces animales et végétales remarquables								
La préservation du patrimoine culturel emblématique (édifices, petit patrimoine rural...)								
La préservation des paysages (étangs, rivières, prairies, bocage...)								
Le maintien de la qualité architecturale des constructions								
Le développement des circuits alimentaires courts (vente locale de produits du terroir)								
Le développement de l'offre touristique								
La lutte contre les nuisances (pollution, bruit, air, pollution lumineuse...)								
Le développement des modes alternatifs à la voiture individuelle (transports en communs, vélo, marche, covoiturage)								
L'accompagnement à l'emploi et à la formation								
Le soutien aux activités artisanales et aux PME-PMI (Prêts Initiative Brenne...)								
L'exploitation raisonnée des ressources forestières								
Le maintien des commerces de proximité								
Le développement d'une agriculture durable								
Le développement d'une pisciculture durable								
Le développement de la marque Valeurs Parc								
Le renforcement du lien social et des solidarités (entre habitants, cultures, territoires et générations)								
La prise en compte des personnes fragiles (âgées, en situation de handicap, isolées, précaires...)								
Le développement de services autour des enfants et des jeunes (ludothèque, maison de l'enfance, Relais Brenne Initiatives Jeunes ...)								
L'éducation au territoire pour les scolaires (Foulées du Parc, rallye des 4e...)								
Les services à la population (santé, plate-forme de rénovation énergétique...)								
L'adaptation aux changements climatiques								
Le développement des énergies renouvelables et non polluantes (solaire, géothermie, éolien...)								

Autres remarques et propositions complémentaires :

Tapez votre texte ici

← Précédent Suivant →

Enquête habitants du Parc naturel régional de la Brenne

Pour mieux vous connaître

Pour analyser vos réponses, nous vous demandons ces quelques renseignements complémentaires :

Vous êtes :
- Femme
- Homme
- Non-binaire

Votre âge :

Vous êtes :
- Habitant permanent
- Résident secondaire
- De passage sur le territoire

Votre code postal :

Votre profession :
- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, Chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle (profession libérale, profession intellectuelle et artistique)
- Profession intermédiaire (infirmière, sage-femme, travailleurs sociaux, cadre B et assimilé de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...)
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Lycéen, étudiant
- Autre, sans activité professionnelle

Si vous souhaitez être tenu au courant des actions organisées par le Parc dans le cadre de la démarche de révision de sa Charte, merci de nous laisser votre adresse mail :

Tapez votre texte ici

Ou à défaut vos coordonnées postales (nom, adresse complète) :

Tapez votre texte ici

Précédent | Enregistrer

1.3 MODALITES D'ANALYSE ET REPRESENTATIVITE

L'enquête et son analyse ont été réalisées grâce au logiciel de traitement d'enquête SPHINX.
Les non-réponses ont été exclues, elles sont peu fréquentes sur les questions fermées.

Les critères de représentativité suivants ont été retenus :

- Genre
- Age
- Catégorie socio-professionnelle
- Résidence

1.4 CARACTERISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

✓ Genre

Genre	Population de l'échantillon
Femmes	59 %
Hommes	41 %
Non-binaire	0,5 %

Les femmes sont légèrement sur représentées (59 %) par rapport aux hommes (41 %). Les personnes non-binaires restent peu représentées au sein de l'échantillon.

✓ Age

Tranches d'âge	Population de l'échantillon
Moins de 25 ans	2 %
25 à 34 ans	12 %
35 à 44 ans	21 %
45 à 54 ans	23 %
55 à 64 ans	21 %
65 à 74 ans	17 %
75 ans et plus	5 %

La moyenne d'âge de l'échantillon s'élève à 52 ans. Les 35 - 64 ans sont surreprésentés dans l'échantillon par rapport aux autres tranches d'âges, tandis que les moins de 25 ans et les plus de 75 ans sont largement sous-représentés et presque absents du sondage. Même s'ils sont plus présents, les 25 à 34 ans sont également sous-représentés.

✓ Catégorie socio-professionnelle

Catégories socio-professionnelles	Population de l'échantillon
Agriculteurs	5 %
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	4 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21 %
Professions intermédiaires	16 %

Employés	**18 %**
Ouvriers	**1 %**
Retraités	**28 %**
Lycéen, étudiant	**1 %**
Autres, sans activité professionnelle	**5 %**

Les retraités (28 %) sont largement sur-représentés dans l'échantillon. Ceci peut témoigner d'une facilité plus grande à appréhender ce type de consultation, ainsi que d'une certaine familiarité avec la thématique ciblée et avec les pratiques de concertation. A l'inverse, les ouvriers et les personnes de la catégorie « autres, sans activité professionnelle » sont largement sous-représentés (respectivement 1 % et 2 %) dans l'échantillon, alors qu'ils représentent 15 % et 13 % de la population du territoire. Les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont, quant à eux, légèrement sur-représentés. Pour le reste, l'échantillon correspond plutôt fidèlement à la population du périmètre d'étude.

✓ Résidence

Résidence	Population de l'échantillon
Habitant permanent	**89 %**
Résident secondaire	**6 %**
De passage sur le territoire	**5 %**

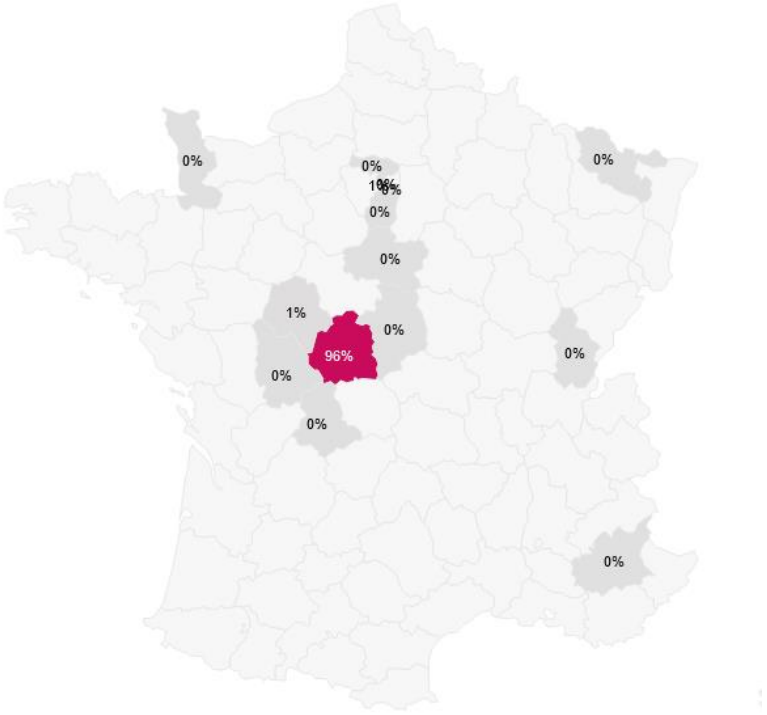

Carte 1 : Répartition des réponses au niveau national

Les habitants permanents représentent la grande majorité des répondants (89 %), le reste est composé de résidents secondaires et de personnes de passage sur le territoire. A noter que 96 % des répondants résident dans le département de l'Indre (cf. carte 1). Les 9 communes ayant pour code postal 36300 représentant 33 % des réponses, soit le taux le plus élevé. Il s'agit de : Le Blanc, Pouligny-Saint-Pierre, Concremiers, Ruffec, Ciron, Rosnay, Douadic, Ingrandes et Saint-Aigny.

1. THEME 1 – VOTRE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE

2.1 POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ DE CONNAISSANCES :

Les objectifs d'un Parc naturel régional (Pnr)

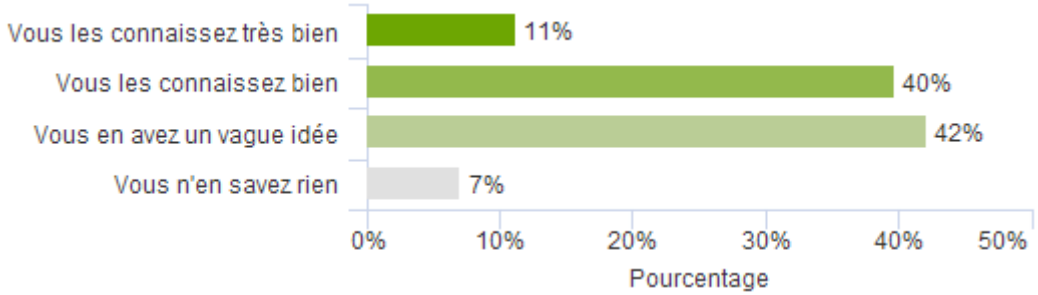

Les objectifs d'un Parc naturel régional sont relativement bien connus, avec la moitié des répondants qui les connaissent bien ou très bien, cependant 42 % des répondants en ont seulement une vague idée, tandis que 7 % n'en savent rien.

Les actions mises en place par le Parc naturel régional de la Brenne

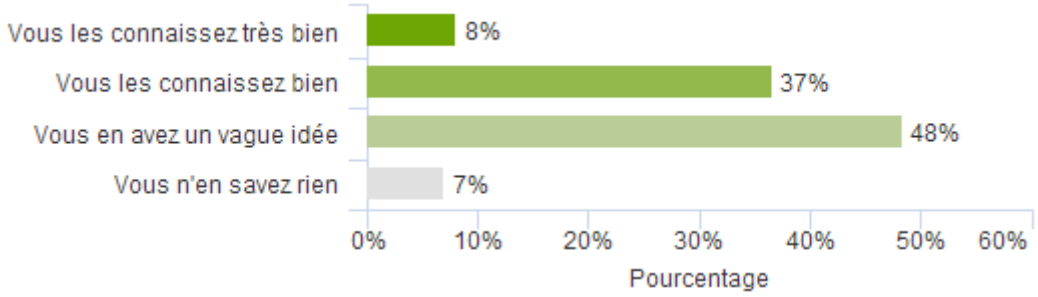

Concernant les actions mises en œuvre par le Pnr de la Brenne, les proportions sont similaires à la question précédente, avec néanmoins près de la moitié des répondants qui en ont qu'une vague idée. La répartition des réponses concernant les objectifs et les actions du Pnr laissent pressentir un manque de connaissance globale du Parc et son manque de visibilité dans le paysage institutionnel.

Les limites géographiques du Parc naturel régional de la Brenne

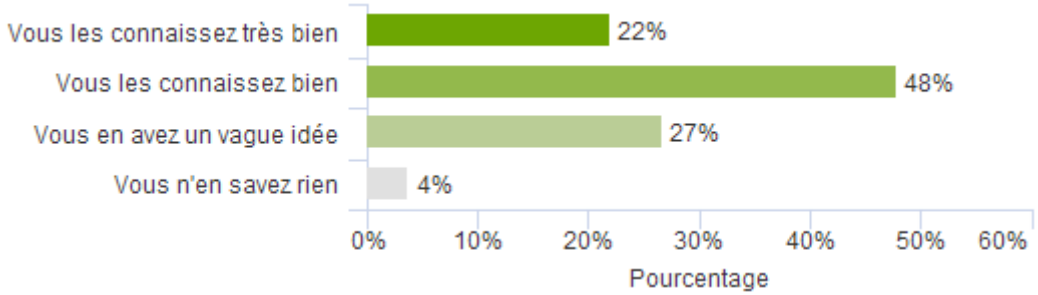

Les limites géographiques du Pnr de le Brenne sont, quant à elles, mieux connues. Les deux tiers des répondants les connaissent bien ou très bien et moins de 30 % en ont seulement une vague idée.

2.2 SELON VOUS, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE C'EST AVANT TOUT :

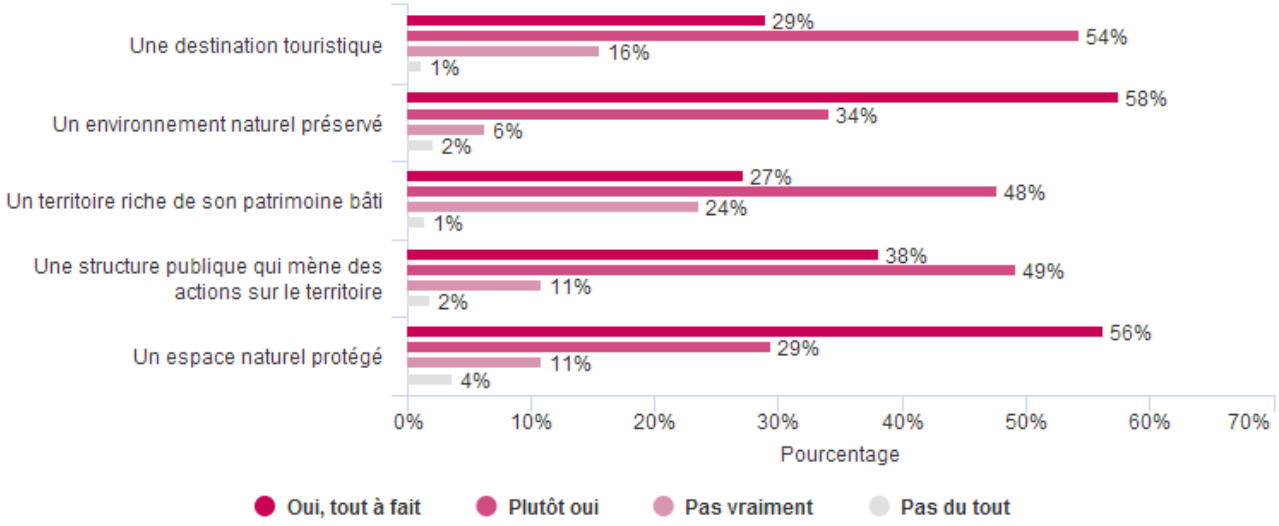

2

Graphique 4 : Définition du Pnr de la Brenne

Dans l'ensemble, les réponses à la question « selon vous, le Parc naturel régional de la Brenne, c'est avant tout : » indiquent « plutôt oui » ou « oui, tout à fait » pour chaque variable.

L'affirmation « oui, tout à fait » est majoritaire et représente près de 60 % pour les variables « un environnement naturel préservé » et « un espace naturel protégé ». Cette dernière variable semble faire débat puisqu'elle remporte la part la plus importante de réponses « pas vraiment », pour près de 30 % des répondants.

Plus de la moitié des répondants ont indiqués « plutôt oui » à la variable « une destination touristique ». Les variables « une structure publique qui mène des actions sur le territoire » et « un territoire riche de son patrimoine bâti » affichent des résultats similaires avec près de la moitié des répondants ayant répondu « Plutôt oui ».

2. THEME 2 – VOTRE AVIS SUR LE TERRITOIRE ET LES PRIORITES D'AVENIR

Sur ce thème, les personnes ont dû répondre à deux questions par variable.

La question 3 était la suivante : « **Concernant le territoire de la Brenne aujourd'hui, quel est votre niveau de satisfaction sur les sujets suivant** », les réponses sont exprimées dans la barre colorée de vert foncé à rouge des graphiques suivants. Les répondants devaient sélectionner l'un des choix multiples allant de « pas du tout satisfait(e) » à « très satisfait(e) ».

La questions 3bis, quant à elle, questionnait le niveau de **priorité** à accorder à la variable, elle était énoncée comme telle : « **Concernant l'avenir du territoire de la Brenne, quel degré de priorité accorderiez-vous aux aspects suivants** ». Les réponses sont exprimées dans la barre en nuances de roses des graphiques suivants. Les répondants devaient sélectionner l'un des choix multiples allant de « pas du tout prioritaire » à « tout à fait prioritaire ».

2.1.1 ECONOMIE ET EMPLOI

L'offre d'emplois sur le territoire

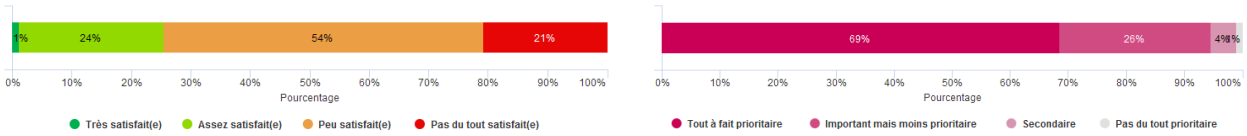

L'offre des produits locaux

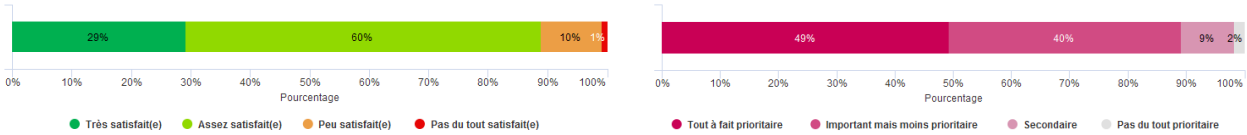

La qualité des produits locaux

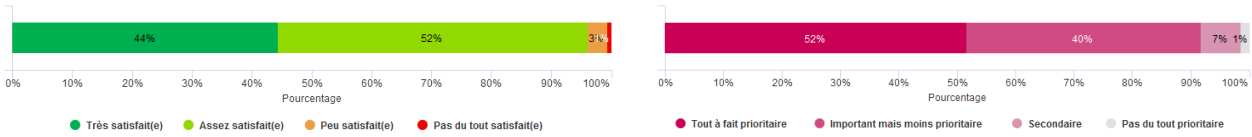

Le développement de l'offre de productions bio

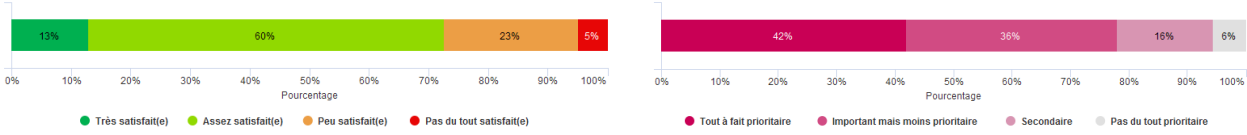

Ces quatre variables portaient sur le registre économique du territoire. L'offre d'emplois fait l'objet d'une insatisfaction de la plupart des répondants : 75 % en sont peu satisfaits ou pas du tout satisfaits, tandis que 24 % en sont assez satisfaits et seulement 1 % très satisfaits. Pourtant, près de 70 % des répondants considèrent que ce sujet devrait être tout à fait prioritaire et un quart important mais pas prioritaire.

Le taux de satisfaction concernant l'offre en produits locaux est, quant à lui, plus élevé. La plupart des répondants (60 %) en sont assez satisfaits et même près de 30 % en sont très satisfaits. Près de la moitié des répondants pensent que ce devrait être tout à fait prioritaire. Les réponses à la variable suivante confirment que ces produits sont qualitatifs, 44 % des répondants en sont très satisfaits.

Le développement de l'offre de productions bio affiche un taux de satisfaction nettement moins élevé, avec seulement 13 % de répondants qui en sont très satisfaits. Plus d'un quart en sont peu ou pas du tout satisfaits. Moins de la moitié des répondants considèrent ce sujet comme tout à fait prioritaire.

2.1.2 ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET PAYSAGES

La richesse de la faune et de la flore

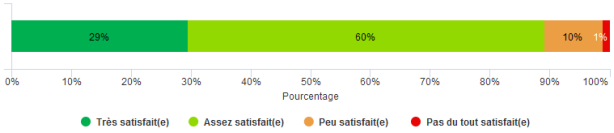

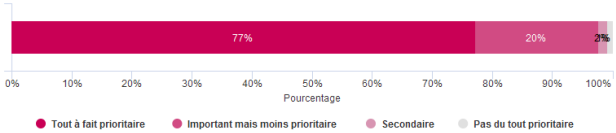

La qualité des paysages (étangs, prairies, bocage, bois, rivières)

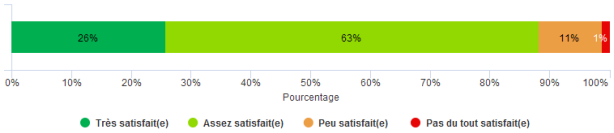

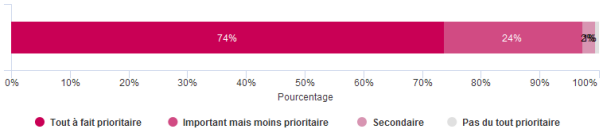

La valorisation et la préservation des patrimoines bâti, culturel immatériel et archéologique

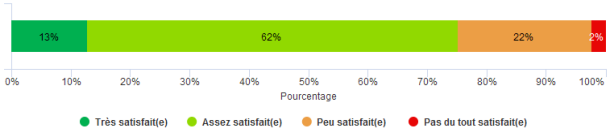

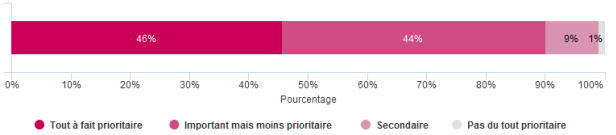

La valorisation et la protection du patrimoine naturel

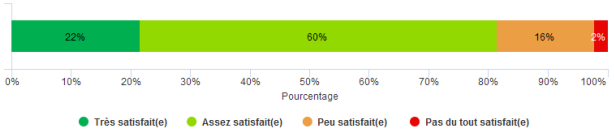

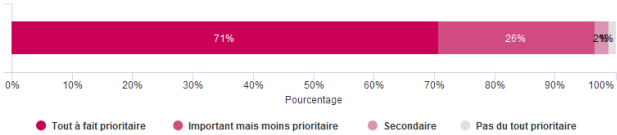

La valorisation et la protection du patrimoine paysager

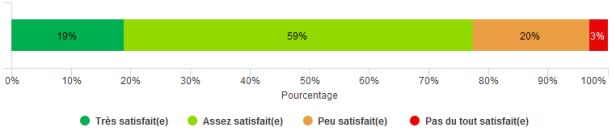

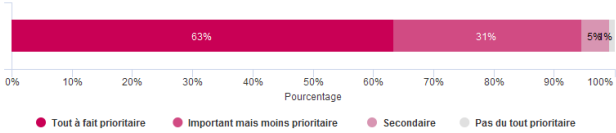

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement

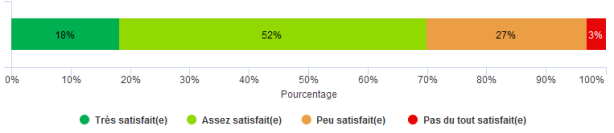

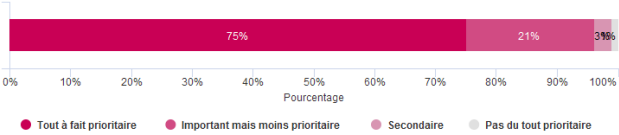

La maîtrise des nuisances (sonores, pollution lumineuse...)

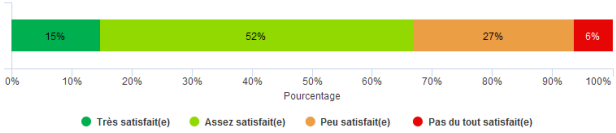

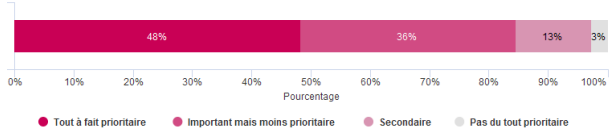

La qualité de la vie sur le territoire

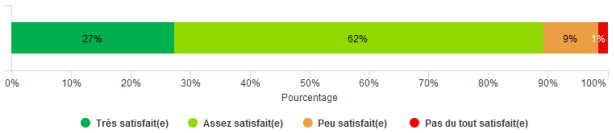

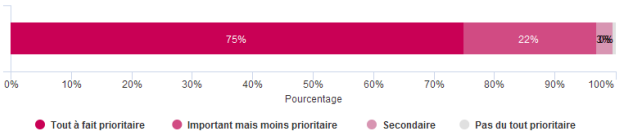

A cette série de questions concernant l'environnement, les ressources naturelles et les paysages, les répondants sont majoritairement très satisfaits ou assez satisfaits pour l'ensemble des questions.

Les répondants considèrent la richesse de la faune et de la flore comme très ou assez satisfaisante pour près de 90 % d'entre eux. C'est également le cas pour la qualité des paysages et la valorisation et la protection du patrimoine naturel. Pour ces trois variables, les répondants les considèrent comme tout à fait prioritaires pour au moins 70 % d'entre eux. La variable concernant la valorisation et la protection du patrimoine paysager affiche des résultats similaires, avec néanmoins un peu moins de répondants la considérant comme tout à fait prioritaire (63 %).

La valorisation et la préservation des patrimoines bâtis, culturels immatériels et archéologiques satisfont la majorité des répondants (dont 13 % qui en sont très satisfaits) mais cette thématique apparaît comme moins prioritaire que les précédentes, avec seulement 46 % des répondants la considérant comme tout à fait prioritaire et 44 % importante mais pas prioritaire.

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement atteint quant à elle une large majorité de satisfaits (70 % au total pour les très satisfaits et les assez satisfaits). A noter qu'un peu plus d'un quart en sont tout de même peu satisfaits et 3 % pas du tout satisfaits. Cela pose question au regard de l'investissement important du Parc sur cette thématique et du fait qu'elle apparaît comme tout à fait prioritaire pour 75 % des répondants.

La maîtrise des nuisances sonores est également jugée majoritairement satisfaisante, même si 27 % en sont peu satisfaits et 6 % pas du tout satisfaits. Les répondants lui accordent un degré de priorité assez élevé, dont près de la moitié la considérant comme tout à fait prioritaire.

Les habitants semblent avoir bien cerné les problématiques autours de la qualité des espaces naturels, des paysages et des cours d'eau puisqu'ils pensent que ces sujets sont jugés comme tout à fait prioritaires pour une large majorité. Ils sont plus critiques sur ce qui relève des politiques (notamment l'éducation à l'environnement ou la lutte contre les nuisances).

D'une manière générale, la qualité de vie sur le territoire est jugée très ou assez satisfaisante pour près de 90 % des répondants. 75 % la considèrent comme tout à fait prioritaire.

2.1.3 URBANISME ET HABITAT

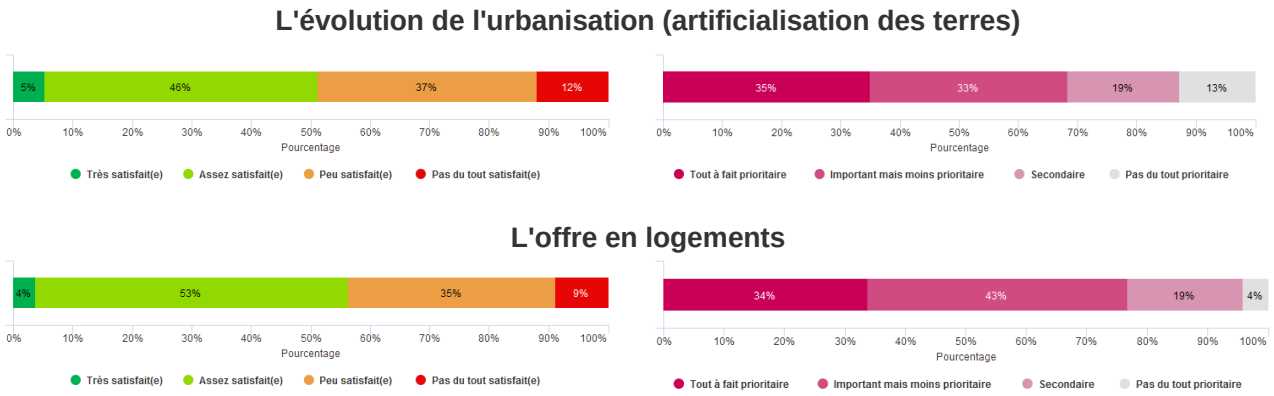

Concernant l'évolution de l'urbanisation, le niveau de satisfaction des répondants est modéré, 57 % en sont assez satisfaits ou tout à fait satisfaits, tandis que 44 % en sont peu ou pas du tout satisfaits. Les répondants la considèrent comme importante mais pas prioritaire pour un tier d'entre eux et tout à fait prioritaire pour 35 %. A noter que 13 % considèrent cette variable comme pas du tout prioritaire, ce qui est élevé.

L'offre en logements rencontre un taux de satisfaction similaire, 57 % en sont assez satisfaits ou tout à fait satisfaits tandis que près des trois quarts en sont peu ou pas du tout satisfaits. Elle est considérée comme tout à fait prioritaire par un peu plus d'un tier des répondants.

Des réponses à mettre en lien probablement avec le développement urbain dans certains secteurs, une augmentation du coût de l'accès à l'immobilier ou la difficulté du parcours résidentiel.

2.1.4 VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET LOISIRS

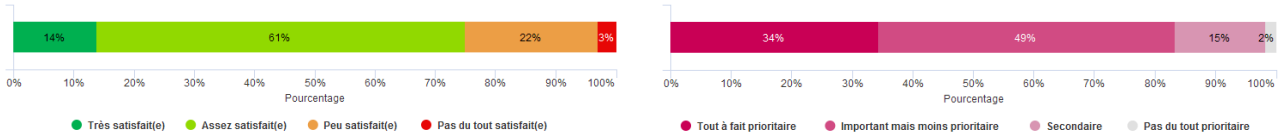

La dynamique de la vie associative

La richesse de la vie culturelle

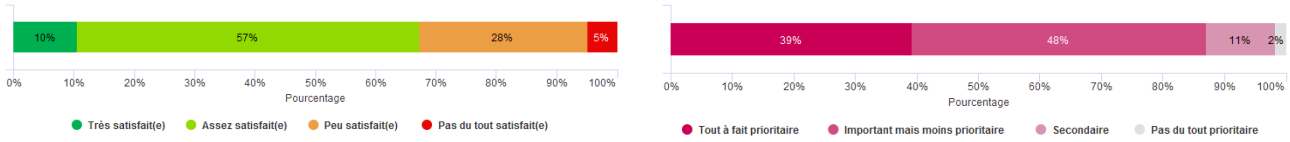

L'offre de loisirs

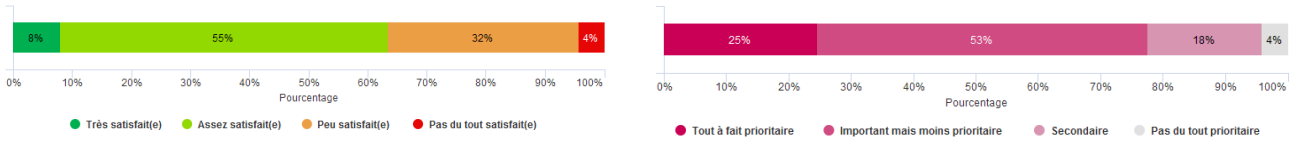

La diversité des activités sportives

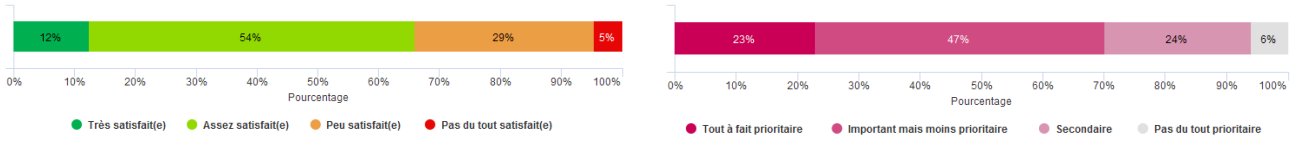

Pour ces quatre variables, le niveau de satisfaction est positif dans l'ensemble (les répondants sont tout à fait ou plutôt satisfaits du dynamisme de la vie associative à 75 %, de la richesse de la vie culturelle à 67 %, de la diversité des activités sportives à 66 % et de l'offre de loisirs à 63 %). Le niveau de priorité le plus important est accordé à la richesse de la vie culturelle (87 % au total des réponses important mais pas prioritaire et tout à fait prioritaire) ainsi qu'à la dynamique de l'offre de loisirs (83 % au total des réponses important mais pas prioritaire et tout à fait prioritaire). Ces résultats traduisent l'importance qu'accordent les habitants à la vie socio-culturelle sur leur territoire.

2.1.5 MOBILITÉ ET NUMÉRIQUE

La facilité à se déplacer en modes alternatifs à la voiture individuelle (transports en communs, vélo, marche, covoiturage)

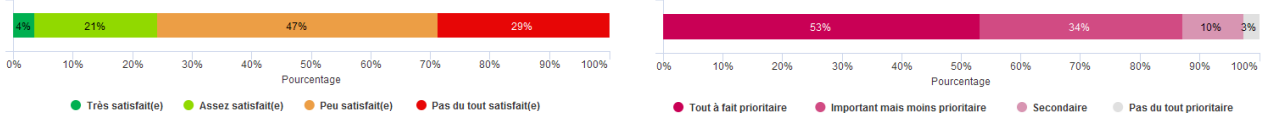

L'accès au numérique

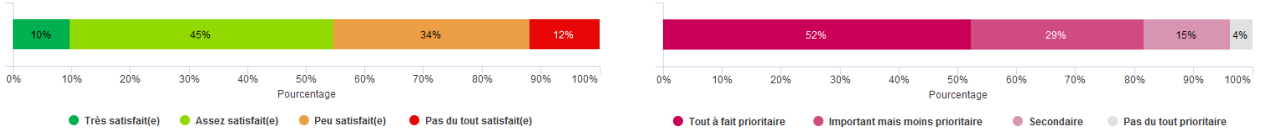

Parmi ces deux variables, la facilité à se déplacer en modes alternatifs à la voiture individuelle ressort comme suscitant un niveau d'insatisfaction élevé. Le taux de répondants pas du tout satisfaits s'élève à près de 30 %

auxquelles s'ajoute les peu satisfaits (47 %) ce qui amène à totaliser un niveau d'insatisfaction d'un peu plus des trois quarts des répondants. Ces réponses traduisent les enjeux liés au caractère rural du territoire et à la difficulté de déployer une offre en transports en commun satisfaisante. L'analyse des réponses ouvertes confirme ce point. Ce sujet est logiquement considéré comme une priorité pour la majorité des répondants.

Un peu plus de la moitié des répondants sont très satisfaits ou assez satisfaits de l'accès au numérique, mais 46 % en restent peu ou pas du tout satisfaits, ce qui renvoi à l'enjeu des nouvelles formes de travail. C'est également une priorité pour plus de la moitié des répondants.

2.1.6 SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

La qualité des services et des équipements publics

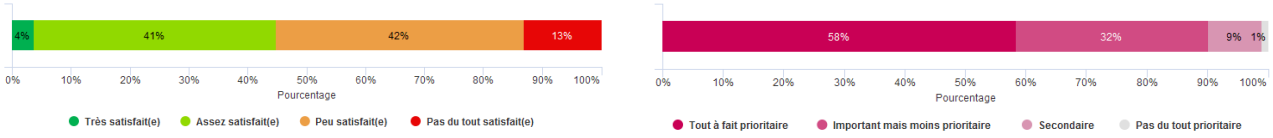

La qualité de l'offre de santé

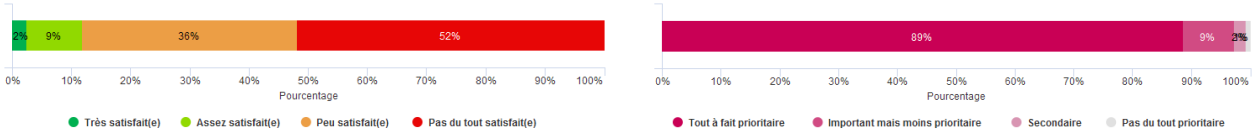

La gestion des déchets

Dans cette série de variables, la qualité de l'offre de santé suscite le niveau d'insatisfaction de loin le plus élevé du questionnaire, les répondants pas du tout satisfaits représentent plus de la moitié des réponses. La part des répondants très ou assez satisfaits représente à peine plus de 10 %. Le niveau de priorité qui est apporté à cette variable est clair : près de 90 % des répondants la considèrent comme tout à fait prioritaire.

La qualité des équipements et services publics du territoire affiche des réponses moins sévères mais qui restent majoritairement négatives avec plus de la moitié des répondants qui n'en sont que peu ou pas du tout satisfaits. Cela reflète le caractère rural et le maillage relativement lâche du territoire d'étude. 58 % des répondants considèrent ce sujet tout à fait prioritaire.

La gestion des déchets a suscité des réponses plutôt positives, avec 66 % de répondants très ou assez satisfaits. A noter que 63 % la considère comme tout à fait prioritaires et 30 % importante mais pas prioritaire.

2.1.7 GOUVERNANCE

Les informations délivrées par les collectivités sur les projets menés

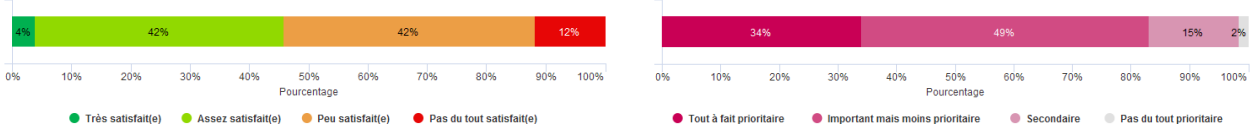

La participation des citoyens aux projets des collectivités

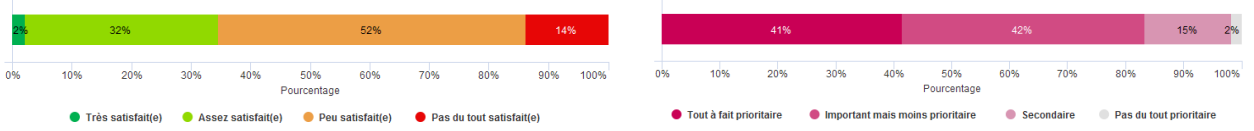

Dans un contexte de volonté croissante des citoyens d'être impliqués dans la prise de décision des projets publics, d'être écoutés, d'une prise en compte de leurs points de vue[1], de leur nécessaire implication pour engager une dynamique de développement durable, les réponses sont critiques quant aux informations délivrées par les collectivités, et davantage encore concernant la participation des citoyens aux projets des collectivités. En effet, 54 % des répondants sont peu ou pas du tout satisfaits des informations délivrées par les collectivités, et ce pourcentage monte aux deux tiers concernant la participation des citoyens aux projets.

Le niveau de priorité qui leur est accordé est équivalent, s'élevant à 83 % pour le total des réponses tout à fait prioritaire et important mais pas prioritaire, avec tout de même 41 % des répondants qui ont indiqué que la participation des citoyens est tout à fait prioritaire.

[1] Voir par exemple à ce sujet : Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Seuil

3. THEME 3 – LES ACTIONS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE

Cette partie a pour vocation de questionner les habitants spécifiquement sur les actions du Parc. La question 4 était la suivante : « **Concernant l'action du Parc sur les sujets suivants, quel est votre niveau de satisfaction** », les réponses sont exprimées dans la barre colorée de vert foncé à rouge des graphiques suivants. Les répondants devaient sélectionner l'un des choix multiples allant de « très satisfait(e) » à « pas du tout satisfait(e) ».

La questions 4bis, quant à elle, questionnait le niveau de **priorité** à accorder à la variable, elle était énoncée comme telle : « **Concernant l'avenir des actions du Parc sur le territoire, quel degré de priorité accorderiez-vous aux aspects suivants** ». Les réponses sont exprimées dans la barre en nuances de roses des graphiques suivants. Les répondants devaient sélectionner l'un des choix multiples allant de « pas du tout prioritaire » à « tout à fait prioritaire ».

3.1.1 ECONOMIE ET EMPLOI

Le soutien aux activités artisanales et aux PME-PMI (Prêts Initiative Brenne...)

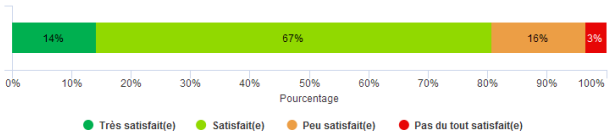

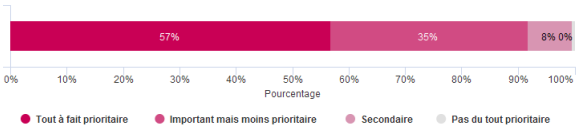

L'accompagnement à l'emploi et à la formation

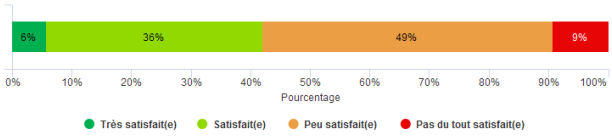

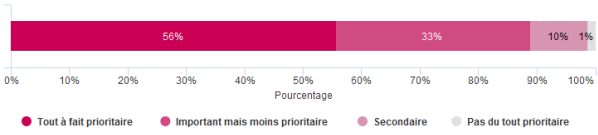

Le développement des circuits alimentaires courts (vente locale de produits du terroir)

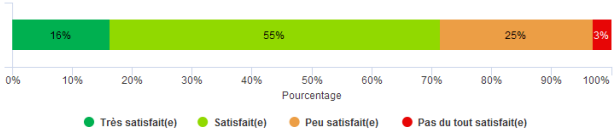

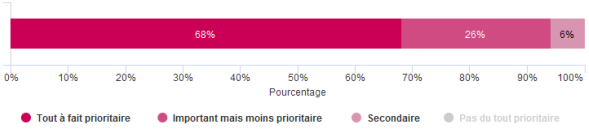

L'exploitation raisonnée des ressources forestières

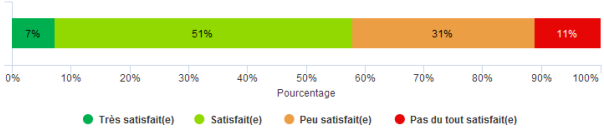

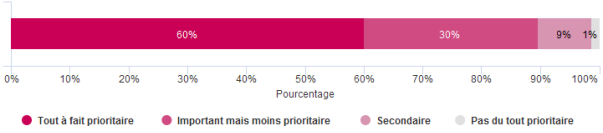

Le développement de la marque Valeurs Parc

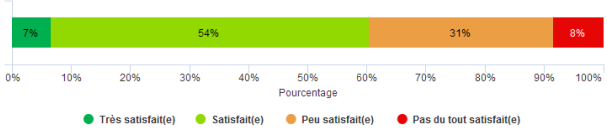

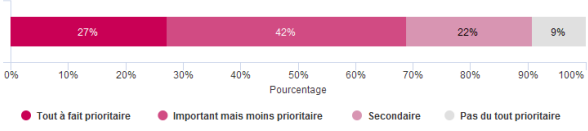

Le développement de l'offre touristique

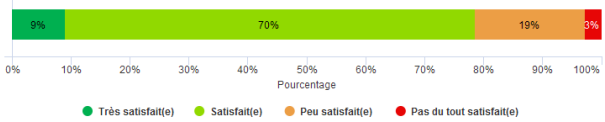

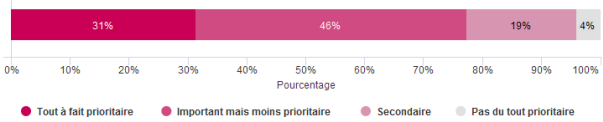

Le développement d'une agriculture durable

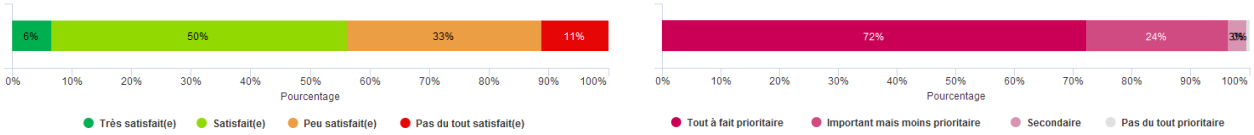

Le développement d'une pisciculture durable

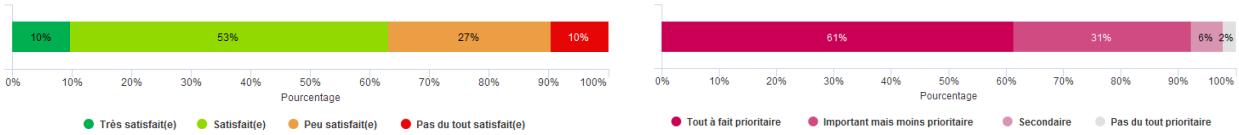

Les résultats pour les variables concernant l'économie et l'emploi sont relativement hétérogènes.

L'accompagnement à la formation et à l'emploi est le sujet suscitant la plus forte insatisfaction, portée à 58 %, dont 9 % de répondants pas du tout satisfaits. Pour autant, le degré de priorité qui lui est accordé est limité, un peu plus de la moitié des répondants pense qu'il doit être tout à fait prioritaire. Cela montre que les répondants sont sensibilisés au problème mais qu'ils considèrent que ce n'est pas forcément le rôle du Parc de s'en occuper.

Concernant les autres variables, le degré de satisfaction est toujours supérieur à la moitié des réponses.

C'est le soutien aux activités artisanales et aux PME-PMI qui remporte le degré de satisfaction le plus élevé en totalisant les réponses assez satisfait et très satisfait (81 %). Près de 60 % des répondants considèrent que ce doit être une action tout à fait prioritaire pour le Parc.

Si, avec un degré de satisfaction s'élevant à près de 80 %, le développement de l'offre touristique satisfait largement les répondants, le degré de priorité qui lui est accordé est plus faible.

Le développement de la marque « Valeurs Parc » atteint un taux de satisfaction similaire aux thématiques précédentes, néanmoins, les répondants considèrent ce sujet comme beaucoup moins prioritaires que les autres. Un peu moins de 30 % le considèrent comme tout à fait prioritaire, soit le taux le plus bas de la série. Cela peut s'expliquer car la plus-value de cette marque pour le territoire peut être difficile à saisir pour les habitants.

Le développement d'une agriculture durable et d'une pisciculture durable ainsi que l'exploitation raisonnée des ressources forestières affichent des réponses similaires, environ 60 % des répondants en sont satisfaits ou très satisfaits. Le degré d'insatisfaction accordé au développement de l'agriculture durable est légèrement plus élevé (44 % au total des répondants peu ou pas du tout satisfaits), le taux de priorité qui lui est associé est quant à lui, le plus important de la série, atteignant plus de 70 % de répondants le considérant comme tout à fait prioritaire. Seuls 30 % des répondants le considèrent comme tout à fait prioritaire, et 46 % important mais pas prioritaire.

3.1.2 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

La préservation des espaces naturels remarquables (étangs, mares, prairies, bocage…)

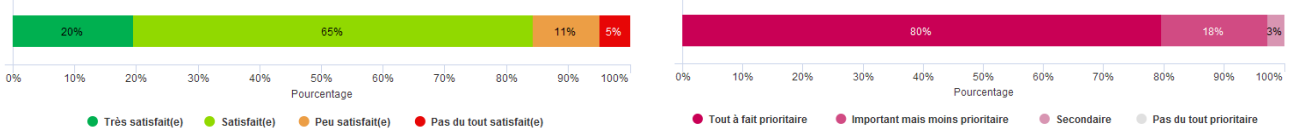

La préservation des espèces animales et végétales remarquables

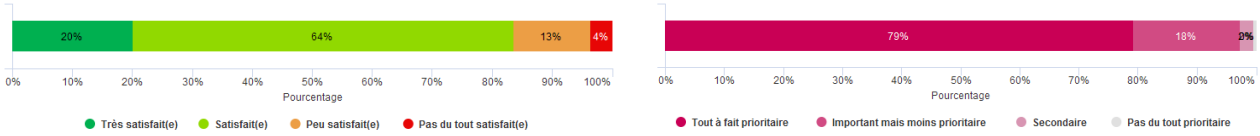

La préservation des paysages (étangs, rivières, prairies, bocage…)

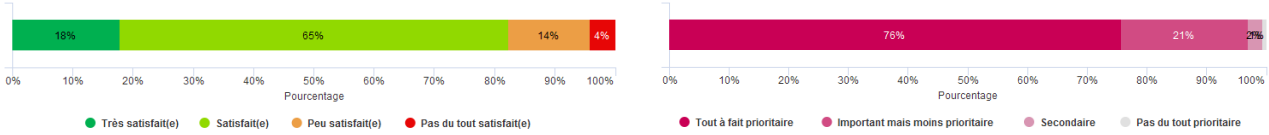

La préservation du patrimoine culturel emblématique (édifices, petit patrimoine rural…)

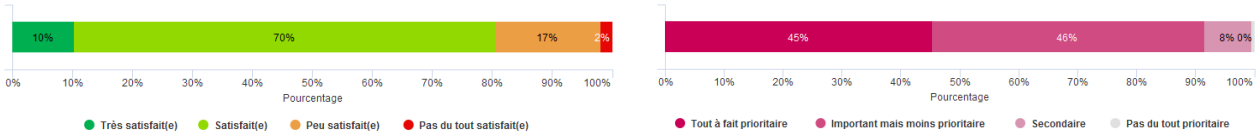

Le maintien de la qualité architecturale des constructions

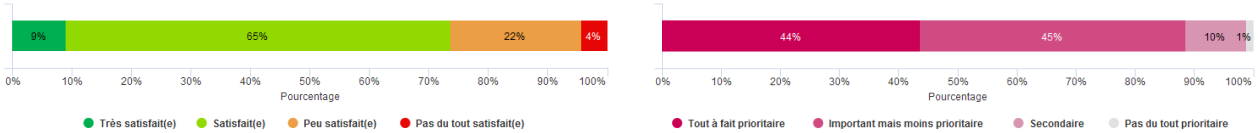

La lutte contre les nuisances (pollution, bruit, air, pollution lumineuse...)

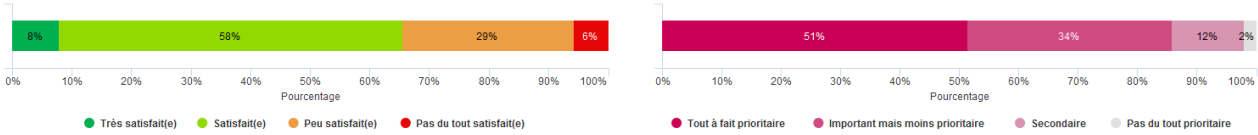

L'adaptation aux changements climatiques

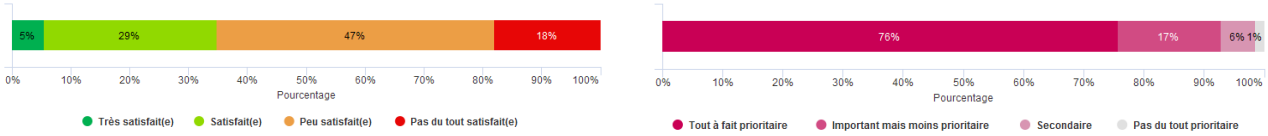

Le développement des énergies renouvelables et non polluantes (solaire, géothermie, éolien…)

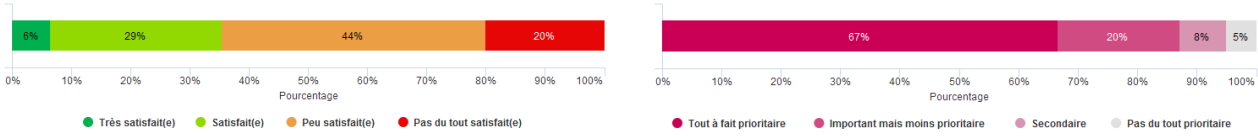

La préservation des espèces, des espaces naturels remarquables et des paysages sont des sujets jugés très satisfaisants respectivement pour environ 20 % des répondants. Ils sont également considérés comme plutôt prioritaires puisque les réponses les qualifiant comme tout à fait prioritaires représentent environ 80 %. La préservation du patrimoine culturel emblématique affiche un taux similaire aux sujets précédents, avec un niveau de priorité tout de même moindre (45 % de réponses tout à fait prioritaire)

Les répondants considèrent le maintien de la qualité architecturale des constructions comme très ou assez satisfaisant pour environ trois quarts d'entre eux. Néanmoins, seul 44 % des répondants pensent que ce sujet devrait être tout à fait prioritaire.

La lutte contre les nuisances affiche un taux relativement élevé de répondants peu ou pas du tout satisfaits (près de 35 %), pourtant, la moitié la considère comme tout à fait prioritaire.

Ces réponses traduisent probablement à la fois l'attachement des habitants à la qualité des ressources naturelles et des paysages, mais également leurs inquiétudes concernant ces variables.

Deux variables ont des taux d'insatisfaction supérieurs à la moyenne, il s'agit du développement des énergies renouvelables et non polluantes et de l'adaptation aux changements climatiques. Leurs taux d'insatisfaction sont similaires, environ 65 % des répondants en sont peu ou pas du tout satisfaits, dont 20 % qui en sont pas du tout satisfaits. Le niveau de priorité accordé à ces deux variables est élevé, avec entre 70 et 80 % de répondants les considérants comme tout à fait prioritaires.

3.1.3 SERVICES ET COHÉSION

Le maintien des commerces de proximité

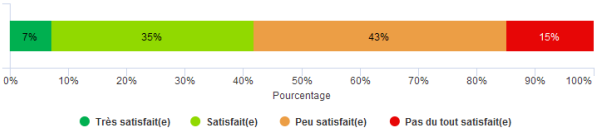

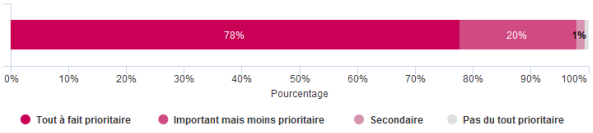

Le renforcement du lien social et des solidarités (entre habitants, cultures, territoires et générations)

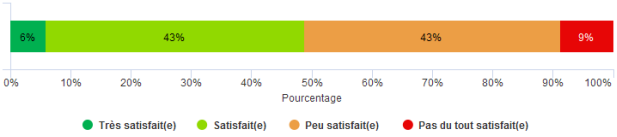

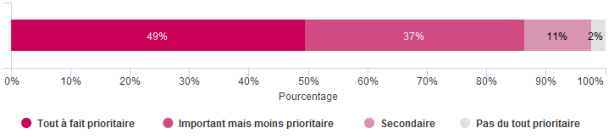

La prise en compte des personnes fragiles (âgées, en situation de handicap, isolées, précaires...)

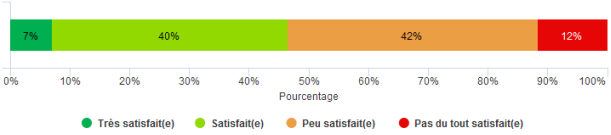

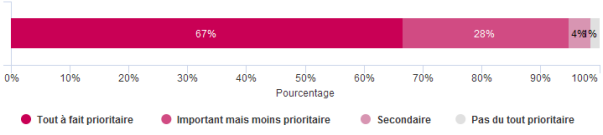

Le développement de services autour des enfants et des jeunes (ludothèque, maison de l'enfance, Relais Brenne Initiatives Jeunes …)

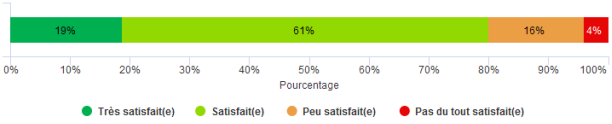

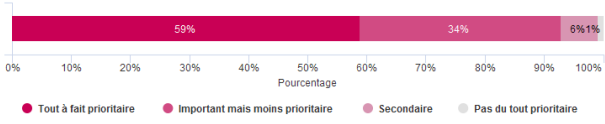

L'éducation au territoire pour les scolaires (Foulées du Parc, rallye des 4e...)

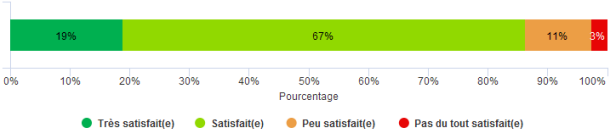

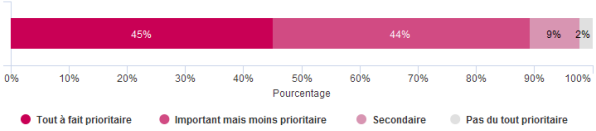

Les services à la population (santé, plate-forme de rénovation énergétique…)

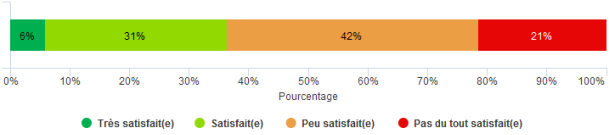

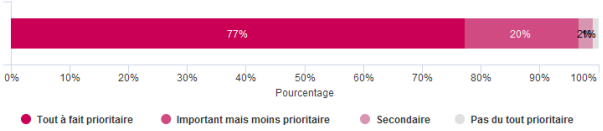

Le développement des modes alternatifs à la voiture individuelle (transports en communs, vélo, marche, covoiturage)

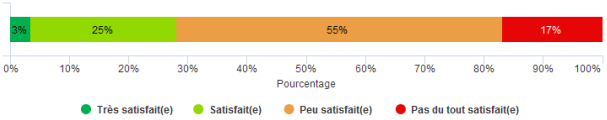

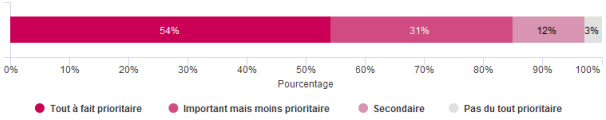

La majorité de ces variables suscitent une part supérieure d'insatisfaction que de satisfaction.

L'éducation au territoire pour les scolaires et le développement de services autour des enfants et des jeunes font figure d'exception puisque près de 20 % de répondants en sont très satisfaits et entre 60 % et 70 % assez satisfaits, soit un taux de satisfaction global dépassant les 80 %. Si près de 60 % des répondants considèrent que le développement des services autour des enfants et des jeunes est tout à fait prioritaire, seuls 45 % considèrent que ce devrait l'être également pour l'éducation au territoire pour les scolaires. Cette dernière variable fait pourtant référence à un sujet prépondérant pour un Parc. Ces résultats appellent donc

peut-être plutôt à un maintien de l'action du Parc de la Brenne dans ce domaine, permettant une concentration des moyens sur de potentiels nouveaux sujets jugés davantage prioritaires.

Le renforcement du lien social et des solidarités, la prise en compte des personnes fragiles ainsi que les services à la population suscitent des réactions similaires. Les répondants pas du tout satisfaits par la dernière variable sont toutefois plus nombreux (21 %) que pour les deux autres (respectivement 9 % et 12 %). Les répondants très satisfaits restent très faibles pour les trois variables (entre 6 % et 7 %). Dans l'ensemble, ces variables sont jugées comme prioritaires. Cependant, le renforcement du lien social et des solidarités apparaît comme moins prioritaire que la plupart des autres sujets de la série, moins de la moitié des répondants le considérant comme tout à fait prioritaire.

Pour le maintien des commerces de proximité, le niveau d'insatisfaction s'élève à près de 60 % dont 15 % de répondants pas du tout satisfaits, contre 7 % qui en sont très satisfaits. C'est la variable qui affiche le taux de priorité le plus élevé de la série, avec 78 % des répondants qui la considèrent comme tout à fait prioritaire, marquant l'attachement, mais aussi une certaine préoccupation des habitants pour leurs services et équipements.

17 % des répondants ne sont pas du tout satisfaits du développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, auxquels s'ajoutent plus de la moitié des répondants qui en sont peu satisfaits. Ce sujet est considéré comme tout à fait prioritaire par plus de la moitié des répondants.

4. LES AUTRES PROPOSITIONS OU REMARQUES

Un encart a été dédié à l'expression libre des répondants ; il a suscité près de 60 réactions. Les principaux éléments sont les suivants :

- Une opposition au développement d'équipements pour les énergies renouvelables, à mettre en relation avec la qualité des paysages.
- Le besoin de maintenir et développer les services publics pour favoriser le maintien des populations dans la Brenne, et d'adapter ces services à tous les publics. Cela converge également avec le besoin exprimé de développement économique du territoire.
- Concernant les transports, les remarques traitent essentiellement de la thématique cyclable. Le développement des pistes mais aussi la sécurisation de celles-ci et la protection des cyclistes sont des sujets récurrents.

Afin de rendre compte de la vision globale des habitants sur le territoire de la Brenne, le nuage de mot ci-après a été réalisé à partir des réponses recueillies dans les encarts dédiés à l'expression libre. Les mots « éolien(ne) » « méthanisation », « renouvelable » et « solaire » ont été employés à de nombreuses reprises. La récurrence de l'emploi de ces mots traduit les préoccupations des habitants sur le sujet des énergies (renouvelables notamment). La taille des mots correspond à la récurrence de ceux-ci :

Figure 1 : Nuage de mots

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête traduisent tout d'abord une conscience des habitants de la qualité de leur territoire, aussi bien en termes de ressources naturelles, de paysages, de produits locaux, et une forte volonté de maintenir ces qualités.

Plus spécifiquement concernant l'action du Parc, le classement en priorité n°1 de la préservation des espaces naturels remarquables et en priorité n°2 la préservation des espèces animales et végétales remarquables traduit l'attachement des habitants à la qualité de leur environnement, mais également des inquiétudes quant à sa dégradation. Ce constat se confirme par le classement en priorités n° 4 de la préservation des paysages. Cela traduit également la perception qu'ont les habitants sur le rôle du Parc, vu comme un environnement ou espace naturel protégé (cf. Thème 1, Question 2 « Selon vous, le Parc naturel régional de la Brenne, c'est avant tout… »).

Au-delà des thématiques concernant les espaces naturels, les variables pour lesquelles les répondants sont le plus satisfaits de l'action du Parc sont le soutien aux activités artisanales et aux PME-PMI, le développement de l'offre touristique ainsi que l'éducation au territoire pour les scolaires.

Les résultats sur les thématiques concernant les équipements et services, traduisent à la fois la réalité d'un territoire rural faiblement maillé en pôles de services, et le souci des habitants de maintenir mais aussi renforcer ce maillage et la qualité des services. Le maintien des commerces de proximité est d'ailleurs classé en priorité n°3 par les répondants, il s'agit d'un enjeu majeur.

La problématique de l'économie est perçue de manière hétérogène selon les thématiques, mais ressort une demande de l'action du Parc centrée sur le développement des circuits courts ainsi que sur le développement d'une agriculture durable.